



# Le CNCR en 2021

-  
RAPPORT D'ACTIVITÉ



# Le CNCR en 2021



Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 5 avril 2019 relatif aux groupements de coopération sanitaire, le présent rapport d'activité 2021 sera adressé au directeur général de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France avant le 30 juin 2022. Conformément à la convention constitutive du groupement, il sera également adressé aux instances des établissements membres ainsi qu'à leurs ARS.

Les comptes financiers du groupement sont annexés au document après leur approbation par l'Assemblée générale.

# Sommaire

Mot du Président, Professeur Didier Samuel	4
Mot de la Directrice, Marie Lang	5
<b>1. Les actions du CNCR</b>	<b>6</b>
 <b>Visibilité</b>	<b>7</b>
I. Être force de proposition auprès des Pouvoirs publics	8
II. Visibilité européenne et internationale	10
III. Participation aux instances & représentation institutionnelle	11
IV. Affirmer la place des EPS par une politique de partenariat dynamique	13
 <b>Analyses</b>	<b>14</b>
V. Les publications	14
VI. Les analyses	15
 <b>Accompagner</b>	<b>16</b>
VII. La filière industrielle	17
VIII. Restons connectés !	18
IX. La plateforme Notre-recherche-clinique lance son programme de podcasts	19
X. Participer aux groupes de travail et instances adéquats pour les membres	20
 <b>Expertise &amp; formations</b>	<b>21</b>
XI. Affaires juridiques	22
XII. Mission Europe	23
XIII. Services permanents	23
XIV. Audits	23
XV. Formations & interventions	23
 <b>Indicateurs</b>	<b>24</b>
<b>2. Gouvernance &amp; budget</b>	<b>26</b>
I. Le GCS CNCR	26
II. Les membres du CNCR	26
III. La gouvernance du CNCR	28
IV. L'équipe opérationnelle du CNCR	29
VI. Gestion et activités courantes du GCS	30
VII. Le financement	31

## Le mot du Président-Administrateur

L'actualité des deux dernières années a permis de faire bouger les lignes du secteur de la recherche en santé grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs et la prise de conscience des pouvoirs publics du besoin d'un réinvestissement massif. Le Président de la République a ainsi annoncé par exemple, au sein d'un plan innovation santé ambitieux, la création d'une Agence de l'innovation en santé, en s'inspirant du modèle de la BARDA américaine. C'est un projet sur lequel le CNCR a formulé des recommandations, reste vigilant et compte bien s'impliquer. Le lancement de l' AIS avait été annoncé initialement pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022 et nous espérons que ce sera le cas après la mise en place du nouveau Gouvernement consécutif aux élections.

Le CNCR reste toutefois attaché au principe de simplification et ne souhaite pas une multiplication des guichets, car si le projet est intéressant, il soulève de nombreuses questions : quid du financement, quid du ministère de tutelle, comment seront gérées à la fois la gestion de fond de l'innovation en santé et les situations de pandémie et de crise, quelles interactions avec les autres agences, comment éviter la superposition du « mille-feuille » de l'organisation de l'innovation en France ?

Le plan innovation santé prévoit également la pérennisation et le lancement d'Appels à Projets (IHU, RHU, Bioclusters...) dont certains sont en cours en 2022, ce qui est une excellente nouvelle pour nos établissements.

Par ailleurs, en 2021, l'Académie Nationale de Médecine a auditionné le CNCR à l'occasion de sa réflexion sur l'organisation et le financement de la recherche en santé. L'Académie se mobilise fortement pour faire évoluer le cadre de la recherche en santé et les partenariats avec la cellule de la bibliométrie du CNCR permettent d'analyser les forces et faiblesses de différentes disciplines médicales.

Le CNCR a été très actif en fin d'année 2021 en vue de débloquent les campagnes d'évaluation des vagues B et C des CHU et des CIC grâce à une action combinée auprès du Hcéres, la DGOS et l'Inserm. Plusieurs réunions se sont tenues aux mois de décembre et janvier qui ont permis de débloquent la situation et de relancer le calendrier des visites, avec de nouveaux référentiels toilettés à la marge pour les CIC. Les établissements en ont été informés. La réflexion pour la vague D a déjà commencé et suit son cours. À travers les actions de ses cellules, le CNCR vise toujours à valoriser la force de recherche de ses membres et à établir des états des lieux et panoramas qui peuvent contribuer à orienter les

politiques publiques en matière de recherche. Il se mobilise en permanence pour aider les CHU et CH à s'inscrire le plus efficacement possible dans les programmes de recherche nationaux et européens et renforcer ainsi leurs chances de succès, grâce à l'expertise de l'équipe opérationnelle.



Ainsi, en 2021, la cellule Bibliométrie a publié une analyse extrêmement complète de la production scientifique et de la recherche en cancérologie en France ; un recrutement à 100% a été effectué sur le poste de Responsable de la Mission Europe pour accompagner les Correspondants hospitaliers Europe dans le Programme HEU ; et la Mission Affaires Juridiques en plus de son activité de veille a répondu à plus de 40 requêtes portant sur l'aide à la contractualisation, la structuration, la négociation et la protection de la valorisation. Le travail mené par la cellule Filière industrielle avec tous les

acteurs, la DGOS et les représentants des industriels, a abouti à une revalorisation des coûts dans un nouvel arrêté modificatif de la convention unique hospitalière.

Le CNCR se veut le meilleur allié de ses membres, CHU et CH, en matière de recherche. Et si la période est particulièrement difficile pour les hôpitaux, les soignants et les ressources, il défend toujours une action conjointe

des établissements de santé pour développer la recherche et lui donner la visibilité qu'elle mérite. Il n'y pas de médecine de qualité sans recherche en santé de qualité.

2022, année d'élection présidentielle, annonce un agenda chargé sur le plan de la reconfiguration des actions, en partie due aux changements ministériels. Mais le CNCR garde le cap, et saura faire des propositions au Président et aux Ministres de la Santé et de la Recherche pour porter la voix des établissements en matière de recherche et continuer à défendre ce positionnement unique.

Je vous souhaite une bonne découverte du Rapport d'activité 2021 du CNCR, qui comme chaque année, offre une lecture globale et rapide des actions que le GCS met en œuvre pour atteindre ses objectifs.

Professeur Didier Samuel,

## Le mot de la directrice

**B**is repetita. Les années se suivent et se ressemblent un peu... Comme l'an dernier, la crise sanitaire a occupé le devant de la scène en 2021 et nous a obligé à continuer à vivre à son rythme et à s'adapter. Les instances et réunions des Groupes de travail ou formations se sont poursuivies pour l'essentiel en « distanciel » via la visioconférence ou en format dit désormais « hybride », permettant ainsi d'ailleurs à un plus grand nombre de membres de participer, ce dont on ne peut que se réjouir. L'utilisation des outils dématérialisés et du télétravail s'est instaurée en routine et en tant que de besoin pour s'ajuster à la menace des différentes « vagues » épidémiques au cours de l'année.



Aussi 2021 aura été marquée par les premiers enseignements et retours d'expérience de la crise Covid. Ainsi pour ne citer que ceux auxquels a contribué le CNCR : la mission d'information médicale de l'Assemblée nationale, la mission Rossignol 2, la mission IGAS sur les soins critiques, les réflexions du CSIS et de la création de l'AIS entérinées par l'ambitieux Plan innovation Santé annoncé par le Président de la République lui-même le 29 juin pour redonner à la France sa place de leader dans le domaine.

Le CNCR a connu également en cette année déjà mouvementée les conséquences de l'incendie des serveurs de l'hébergeur OVH abritant le site notre-recherche-clinique.fr mettant à l'arrêt complet pendant plusieurs semaines le site d'information grand public qui avait enregistré un pic d'activité les mois précédents à la faveur du regain d'intérêt de nos concitoyens pour la recherche en santé. Le logiciel de gestion CERIG a été impacté plusieurs jours pour la même raison dans une moindre mesure. Le site internet www.cncr.fr a également été victime de cyberattaques ce qui a justifié sa refonte en janvier 2022 pour des raisons de sécurité, les patches ne suffisant plus à l'assurer compte tenu de son ancienneté de près de 6 ans.

Enfin des mouvements de personnel ont nécessité des adaptations pour ne pas perturber l'activité : départ de Valérie Handweiler et recrutement de Séverine Abramatic pour la mission Europe le 15 novembre, départ de Sylvie Deblois Responsable de la Filière industrielle au 1<sup>er</sup> avril et non remplacée à ce jour, départ de Kristell Roser au 1<sup>er</sup> septembre de la cellule bibliométrie et enfin départ au 1<sup>er</sup> janvier 2022 de Benjamin Guiot, Directeur-adjoint, en raison de sa réussite au concours de DH, poste pourvu en redéploiement interne par Anne Le Louarn déjà en charge des Affaires juridiques.

Malgré toutes ces péripéties et aléas, vous constaterez à la lecture de ce nouveau Rapport d'activité, exercice annuel collectif de mémoire de la part de l'équipe du CNCR, que l'année a été riche de réalisations concrètes dans le cadre des missions confiées au GCS.

La cellule Bibliométrie a pu diffuser en partenariat avec FHF Cancer l'analyse détaillée de la recherche en cancérologie en France (sous forme d'un Rapport et de 19 fiches de localisation cancéreuse) : positionnement, essais cliniques, inclusions, publications scientifiques, tout en poursuivant la mission d'unification et de mise à jour des adresses, le suivi du partenariat avec le Hcéres et l'Académie nationale de médecine. Les autres cellules ont, elles aussi, été mobilisées par des dossiers d'envergure nationale. La veille juridique des nombreux Décrets LPR ainsi que de l'actualité législative et réglementaire de recherche en santé a occupé la cellule Affaires juridiques et a donné lieu à des publications régulières d'actualités sur le site internet et les réseaux sociaux. Outre

la veille juridique, la responsabilité de ce poste implique le soutien de la Filière industrielle, la participation au GT DGS Ambition 2022 et au Réseau Curie, les auditions et consultations parlementaires, le conseil et l'appui aux membres en matière de contractualisation, coopération, structuration, valorisation ...

Dans la foulée du retour d'expérience du pic épidémique du printemps 2020, la cellule Filière industrielle a poursuivi la réflexion sur le monitoring à distance avec les industriels et les autorités pour sécuriser la pratique et participé à une Table Ronde des Ateliers de Giens sur le sujet de la décentralisation des essais. Mais c'est surtout l'actualisation du modèle de convention unique pour intégrer les Recommandations partagées Leem-CNCR-Unicancer de l'Annexe 2, ainsi que les revalorisations des coûts de personnel impactées par le Ségur (travail conjoint avec la CRI, Unicancer et les fédérations privées puis négocié avec Leem et SNITEM) qui a mobilisé les énergies pour aboutir à l'arrêté modificatif du 28 mars 2022. Quant à la cellule Europe, elle a pu assurer le programme de formations en distanciel et le suivi du démarrage du nouveau programme Horizon Europe lancé en mai. La cellule Communication a mis sur l'activité des sites internet www.cncr.fr (rythme d'actualités soutenu et préparation de la refonte) et www.notre-recherche-clinique.fr (programme de podcasts et dépôt d'un AMI Science avec et pour la société) avec un fort relais effectué sur les réseaux sociaux, qui fait de cette plateforme la première en France sur le sujet.

Cette introduction est également pour moi l'occasion de saluer l'arrivée de deux nouveaux représentants des Conférences au Bureau du CNCR : Florence Favrel-Feuillade pour la CNDGCHU au 1<sup>er</sup> décembre 2021 et Dr Christophe SCHMITT pour la Conférence des PCME de CHS fin janvier 2022.

Qu'ils soient les bienvenus pour relever ensemble les nombreux défis de la période qui s'ouvre.

Bonne lecture !

Marie Lang

1.

-

# Les actions du CNCR



# Visibilité

I.	Être force de proposition auprès des Pouvoirs publics	8
-	Mission Rossignol	8
-	Plan Innovation Santé 2030 et création de l'Agence de l'Innovation en Santé (AIS)	8
-	Démarches MESRI clarification des décrets d'application de la Loi de Programmation de la Recherche	9
II.	Visibilité européenne et internationale	10
-	Horizon Europe : participation au programme et participation des EPS	10
III.	Participation aux instances & représentation institutionnelle	11
IV.	Affirmer la place des EPS par une politique de partenariat dynamique	13



# Visibilité

## I. Être force de proposition auprès des pouvoirs publics

### Mission Rossignol

Le 26 février 2021, le Pr Rossignol, à sa demande, s'est entretenu avec le Président du CNCR dans le contexte de la nouvelle lettre de mission et de l'extension de la mission DGS-DGOS-DGRI du Pr Patrick Rossignol à la suite de la publication d'un premier Rapport le 8 décembre 2020.

Le document final ayant donné lieu à plusieurs recommandations, la réunion avait pour objet d'articuler le fonctionnement de REACTing et du CAPNET avec la mise en œuvre locale et loco-régionale des recherches portant sur la personne humaine en situation de crise sanitaire exclusivement.

Le CNCR a fait plusieurs propositions pendant ce rendez-vous s'articulant en deux points :

- La gouvernance et la coordination de l'écosystème territorial de la recherche en contexte épidémique ;
- Les outils et modes d'organisation permettant et facilitant la poursuite de l'activité recherche en contexte épidémique.

Il a été conclu par le CNCR que les établissements de santé français ont su faire face à la crise sanitaire et poursuivre les activités de recherche indispensables. Cependant, une organisation à long terme doit désormais être trouvée afin d'articuler les mesures nationales avec la spécificité des territoires. Les territoires de santé doivent être harmonisés en France afin de permettre la poursuite de la souveraineté nationale en cas de pénurie médicamenteuse. Ce rendez-vous a préfiguré l'analyse par le CNCR de la feuille de route de l'Agence Innovation en santé au début de l'été 2021.

**« L' AIS est importante, nous soutenons le projet, mais l'environnement autour (soutien à la recherche et aux chercheurs) est nécessaire pour son succès »**

Professeur Didier SAMUEL,  
Président du CNCR.

## Plan Innovation Santé 2030 et création de l'Agence de l'Innovation en Santé (AIS)

Dans le cadre des travaux du CSIS 2021 le CNCR a apporté une contribution écrite de 22 propositions visant à rétablir la France comme pays leader en recherche & innovation en santé à l'horizon de 2030. A partir d'un constat en demi-teinte, l'accent a été mis sur le risque de décrochage et la nécessité de réinvestir massivement en recherche et innovation. En conclusion des travaux du CSIS, le 29 juin 2021, le **Président de la République a annoncé le Plan Innovation Santé 2030 avec des objectifs très ambitieux et plus de 7 MDS € mobilisés**. Pour les axes qui intéressent le plus notre domaine, on peut citer : 1 Md€ pour renforcer la capacité de recherche biomédicale (6 IHU, 3 bioclusters, 2 vagues RHU...), l'objectif de faire de la France le pays leader en Europe sur la recherche clinique (mesures sur les CPP, travaux pour développer les essais cliniques en ville, mobilisation des ES pour inclure plus rapidement les 1<sup>ers</sup> patients. Ces axes nous concernent plus spécifiquement.

La dernière mesure phare annoncée est la **création d'une structure d'impulsion et de pilotage stratégique de l'innovation en santé (AIS)** : chargée du suivi du plan et dotée d'une organisation agile et focalisée sa mise en œuvre est prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Le CNCR a été interrogé à plusieurs reprises au cours du premier semestre 2021 par le Cabinet Santé et par Grégory EMERY, investi d'une lettre de mission, sur la pertinence de la création de l'Agence. Le 15 juin 2021 lors d'un rendez-vous avec Grégory Emery pour échanger sur la note de cadrage transmise par le CNCR, le Président Didier Samuel a pu souligner à la fois l'intérêt d'une telle mesure mais aussi alerter sur le risque de rajouter une nouvelle strate à la gouvernance déjà complexe de l'écosystème de recherche français et la nécessité de prévoir l'articulation avec la nouvelle agence européenne HERA.



## Démarches MESRI clarification des décrets d'application de la Loi de Programmation de la Recherche

Le 30 novembre 2021 un courrier du CNCR a été adressé à la Ministre Frédérique Vidal et à ses services comprenant plusieurs questions liées à l'applicabilité des décrets d'octobre et novembre 2021 aux personnels Hospitalo-Universitaires (chaires de Professeurs Juniors, éméritat, durée du CDI de mission) ce qui a incité le MESRI à prendre en compte le statut spécifique des établissements publics de santé désormais « établissements dont les statuts prévoient des missions de recherche ».

Ainsi le 27 janvier 2022 le CNCR a reçu la réponse très détaillée des services à la suite de la parution du décret du 13 décembre 2021 sur le statut unique des Hospitalo-Universitaires : le CNCR a eu confirmation que **l'éméritat était bien accordé aux PU-PH et MCU-PH selon le décret n° 2021-1645 du 13 décembre 2021** mais aussi que **les chaires de professeurs juniors sont applicables aux PU-PH par recrutement universitaire sous réserve de la parution d'un décret au deuxième semestre 2022**. Enfin la question de la durée des CDI de mission scientifique avec une durée minimum de 6 ans reste entière, les CDD de projet renouvelés annuellement n'était pas une solution viable pour les établissements de santé engagés dans des projets de type PIA.

**Le CNCR continuera son travail d'acculturation auprès du MESRI concernant le besoin de CDI de mission scientifique pour les projets de recherche des établissements publics de santé.**

## Article Ateliers de Giens

Travail organisé dans le cadre des ateliers de Giens sur la décentralisation des essais cliniques.

Ce travail a abouti à un article publié dans *Thérapies* : « Médecine de ville et essai clinique dans le parcours de soins : aspects organisationnels, réglementaires, outils »



[Accéder à l'article](#)

# horizon europe

Le programme européen  
pour la recherche  
et l'innovation

## II. Visibilité européenne et internationale - Fédérer pour augmenter la participation des EPS aux projets européens

### Horizon Europe

Le programme Horizon Europe a été lancé le 20 mai 2021 en France par Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Doté d'un budget de 95,5M €, une somme encore jamais atteinte, le programme est très ambitieux.

Si la France avait déjà beaucoup progressé dans le précédent programme H2020, la marge de progression est encore importante, notamment dans la participation des équipes. Un plan d'action a d'ailleurs été mis en place à cet effet et prévoit entre autres la professionnalisation des Points de contacts nationaux (PCN). Deux nouveautés à noter dans le programme Horizon Europe : la publication en Open Access de toutes les recherches financées par ce programme et l'ouverture à des pays partenaires non-européens. Dans le cadre du programme H2020, déjà 91% des projets financés étaient en libre accès. Dans le cadre du programme Horizon Europe, la Mission Europe du CNCR s'emploie à assurer une veille sur les appels à projets, la coordination des établissements, l'animation du réseau et à informer et accompagner les cellules Europe des EPS.

En outre, elle assure la représentation des EPS dans les circuits d'influence et de décision nationaux et Européens.



JUIN

- 16 juin - Restitution Projet PRECEPTE
- 17 juin - Réunion D2C (Drug Discovery Center)
- 17 juin - Réunion D2C (Drug Discovery Center)
- 18 juin - CE NRC
- 22 juin - RDV Pierre Fabre
- 22 juin - COPIL RI
- 24 juin - AG ANRT
- 24 juin - RDV Luc Duchaussoy
- 25 juin - Journée Leem Cancer
- 29 juin - Intervention Didier Samuel CME CH IDF
- 30 juin - Réunion CHRU Brest - CNCR Cabinet Alciméd : Projet Penelope
- 30 juin - CRI

AOÛT

- 26 août - RDV Luc Duchaussoy
- 08 juillet - Réunion Ateliers de Giens
- 08 juillet - Table ronde Ateliers de Giens pour le manuel Qualité CIC
- 06 juillet - Copil Qualité CIC
- 05 juillet - Conférence des Doyens
- 05 juillet - AG
- 02 juillet - Ateliers de Giens
- 02 juillet - GT PPD
- 02 juillet - Audit de centre CHU Caen
- 02 juillet - Giens 2021 'Médecine de ville et essai clinique dans le parcours de soins'
- 01 juillet - GT Eligibilité dotation socle
- 01 juillet - Restitution Audit
- 01 juillet - Réunion d'équipe

JUILLET

SEPTEMBRE

- 01 sept - Réunion Ateliers de Giens
- 08 sept - Directoire APHP : présentation du Rapport Cancérologie
- 09 sept - Réunion d'équipe
- 10 sept - Réunion lancement Projet Penelope avec cabinet Alciméd
- 13 sept - Analyse des données recherche de l'onco-pédiatrie de l'APHP
- 14 sept - Table ronde
- 16 sept - Ateliers de Giens
- 16 sept - Institut Sapiens
- 21 sept - CE NRC
- 23 sept - Plénière Ateliers de Giens
- 23 sept - Réunion Qualité CIC
- 24 sept - Bureau CNCR
- 27 sept - GT RCI
- 29 sept - Projet Penelope : point de suivi
- 30 sept - CRI
- « la Formation, la Recherche et l'Innovation dans l'Europe de la Santé »

OCTOBRE

NOVEMBRE

- 29 oct - Projet Penelope : Copil
- 25 oct - Projet Penelope : suivi
- 22 oct - CE NRC
- 21 oct - CRI
- 19 oct - Réunion formation PHIRIP
- 18 oct - EMES EHESP
- 14 oct - Assemblée générale CNCR
- 14 oct - CTE CNCR
- 13 oct - Projet Penelope : atelier de travail
- 11 oct - GT PPD
- 11 oct - Projet Penelope : point de suivi
- 08 oct - Restitution
- 07 oct - Ateliers de Giens
- 05 oct - Journée nationale de la recherche clinique en Centre Hospitalier
- 04 oct - G5
- 04 oct - GT Finances Plénière
- 01 oct - Formation LIP
- 01 oct - Ateliers de Giens : Outils

DÉCEMBRE

- 02 nov - Intervention D5
- 03 nov - Conférence des Doyens
- 08 nov - CA FCRIN
- 08 nov - Projet Penelope : suivi & animation
- 08 nov - NRC : point budget
- 08 nov - Assemblée générale Ateliers de Giens
- 17 nov - Réunion CUH
- 22 nov - Réunion Qualité CIC
- 24 nov - Formation EHESP
- 25 nov - Formation EHESP
- 25 nov - Discussions CLORA
- 26 nov - Formation EHESP
- 29 nov - Hcéres

- 20 déc - Projet Penelope : suivi
- 20 déc - Conseil de gouvernance FCRIN
- 16 déc - Projet Penelope : restitution finale
- 13 déc - CE NRC
- 09 déc - GT RCI
- 06 déc - GT RCI
- 02 déc - Projet Penelope : suivi
- 02 déc - Bureau CNCR
- 01 déc - Comité Scientifique des Ateliers de Giens
- 01 déc - Projet Penelope : suivi
- 01 déc - Plénière CRI

À L'ANNÉE PROCHAINE!

## IV. Affirmer la place des EPS par une politique de partenariat dynamique

Le CNCR continue à nouer et développer des liens forts avec les acteurs de l'écosystème de recherche pour mettre en lumière la place des CHU et CH. Ainsi, en 2021, les travaux les plus significatifs menés au titre des partenariats ont été :

- F-CRIN : formation annuelle commune avec l'EHESP pour les Elèves directeurs d'hôpital
- Think tank « Ateliers de Giens » : participation aux réflexions du Conseil scientifique et à l'événement annuel ainsi qu'à une table ronde qui a donné lieu d'un article dans *Thérapie*
- Hcéres : mise en place de la campagne IPERU avec l'OST et mise à jour du module d'auto-évaluation SIGAPS/SIGREC ; travail de concertation avec Thierry Coulhon et ses équipes, la DGOS et l'Inserm pour débloquer la situation relative aux calendriers et modalités d'évaluation des CHU et CIC des vagues B,C et D et aboutir au consensus des parties (courrier CNCR du 10 novembre, réunion du 29 novembre 2021 CNCR-Hcéres, réunion du 12 janvier 2022 associant la DGOS puis réunion de consensus le 17 février 2022 associant en plus l'Inserm. )
- Académie de médecine : lancement de 3 grandes analyses portant sur l'AVC, l'autisme et la psychiatrie en France ;
- FHF & FHF Cancer : publication d'une étude détaillée menée par la cellule de bibliométrie sur la cancérologie en France ;
- EHESP : formation annuelle EDH et participation au COPIL de la Chaire de Management ;
- Aviesan : participation au Groupe Europe ;
- ANRT : participation à l'Assemblée générale et montage de formations en commun ;
- Association C.U.R.I.E - valorisation de la recherche publique ;
- Cap ANR : réseau inter-établissements qui s'adresse aux opérateurs de la recherche publique pour mieux les accompagner dans l'ingénierie des projets ;
- CNRS : réflexion en cours avec le GT Santé pour développer les collaborations scientifiques.

### Projet PENELOPE

Le projet PENELOPE (PlatEforme NationalE pour La prOduction de PlacEbo), porté par le CHRU de Brest et le CNCR pour l'ensemble de la communauté des CHU et CH adhérents depuis 2017, repose sur des fondements scientifiques et méthodologiques forts et la nécessité de souveraineté nationale en santé.

En 2021, le projet a fait l'objet d'une nouvelle soumission, cette fois-ci dans le cadre de l'AMI « nouvelles biothérapies et bioproductions » du PIA 4. Une réponse à la consultation publique a été déposée le 21 mars et le dépôt à BPI du projet retravaillé avec le CHU de Brest effectué le 11 avril 2021. Une réunion s'est tenue le 8 avril avec Jean-Christophe DANTONEL Directeur du programme biologie-santé du SGPI, le CNCR et le CHU de Brest afin de recueillir son avis sur les AAP/AMI les plus pertinents du PIA4 parmi ceux repérés : Bioproductions, Capacités de production, Maladies infectieuses émergentes et NRBC axe 4. Des interrogations ont été émises sur les éléments de marché du projet.

C'est pourquoi le Cabinet ALCIMED a procédé à une analyse des éléments de marché afin d'étudier sa pertinence et sa viabilité économique (et répondre aux interrogations soulevées par le SGPI) et orienter les équipes sur les AMI /AAP de façon stratégique. En conclusion, malgré l'intérêt des acteurs concernés, l'étude de marché conclut à une demande insuffisante pour garantir l'équilibre financier avant 6 ans. Les établissements se sont adaptés (PUI, appui sur les structures privées...) et les CHU ne sont pas prêts à utiliser à plein la plateforme, ce qui crée une incertitude financière. La préconisation est de ne pas poursuivre le projet en l'état. Une veille des AAP (PIA BPI ANR...) sera néanmoins poursuivie même si un tel projet industriel pour des besoins académiques est totalement atypique.



# Analyses

v.	Les publications	14
vi.	Les analyses	15

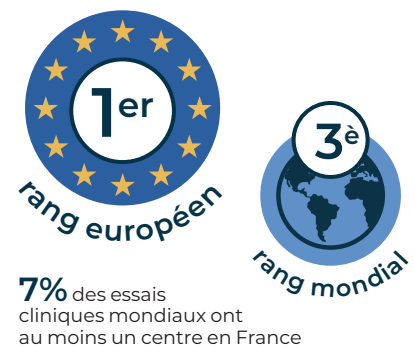
## V. Les publications

L'équipe Bibliométrie s'est lancée en 2020 dans un travail d'envergure, l'analyse de la recherche en cancérologie en France sur la période 2010-2019, en partenariat avec la FHF Cancer.

Cette étude, qui a également pour objectif de rappeler le rôle majeur que les établissements publics de santé occupent dans la recherche, montre que la France est toujours impliquée dans une forte dynamique de recherche : plus de 50 000 publications co-signées par la France en oncologie entre 2010 et 2019, ce qui la place au 7<sup>ème</sup> rang mondial et 4<sup>ème</sup> européen. En matière de recherche interventionnelle, toutes pathologies confondues, sur la même période, la France est au 1<sup>er</sup> rang européen et au 3<sup>ème</sup> rang mondial. En oncologie plus particulièrement, elle se classe au 3<sup>ème</sup> rang mondial : 10% des essais menés dans le monde en cancérologie ont au moins un centre ouvert en France.

Ce rapport confirme l'excellence de la recherche française et l'engagement des Etablissements publics de santé dans la prise en charge du cancer et en recherche. Nous espérons que ce bilan permettra de mieux préparer les 10 années à venir, notamment sur les priorités définies dans la stratégie décennale et présentées par le Président de la République en février dernier : améliorer la prévention (40% des cancers pourraient être évités si nous adoptions des modes de vie plus sains), limiter les séquelles de la maladie et améliorer la qualité de vie des patients pendant et après les traitements et intensifier la lutte contre les cancers de mauvais pronostic.

### Le positionnement de la France de 2021 à 2019, toutes disciplines confondues



### En oncologie





## La Recherche en cancérologie en France

Le partenariat a donné lieu à un rapport intégral, 25 fiches thématiques et 1 infographie, l'ensemble de ces documents étant disponibles sur le site du CNCR ou via le QR code.



Consulter l'étude  
«La recherche en cancérologie en France»  
dans son intégralité



## VI. Les analyses

En parallèle, l'équipe a poursuivi son travail d'analyses à la demande pour les établissements membres et d'autres acteurs de la santé en France dans le cadre de partenariats et de coopérations :

- Collège de cardiologie : analyse bibliométrique sur la Recherche dans le domaine « Cardiovasculaire » ;
- Analyse de l'oncopédiatrie à la demande de l'APHP ;
- Mission IGAS : Analyse de la Recherche dans les domaines « Critical Care » et « CoVid-19 ».

Elle a également démarré de nouvelles analyses dont les résultats seront diffusés en 2022 :

- Recherche dans les CH : Extraction et analyse des données ;
- Chiffres Clés des CHU ;
- Recherche dans le domaine « Gastro-Hépatologie ».

Enfin, l'équipe a réalisé la mise à jour de l'unification des adresses des publications dans le Web Of Science pour les 32 CHU et 10 CH.



# Accompagner

VII.	<b>La Filière Industrielle</b>	17
-	Mission d'information parlementaire sur le médicament Assemblée nationale	17
-	Mode opératoire Recommandations partagées Leem/CNCR/Unicancer biologie-pharmacie-imagerie	17
-	Arrêté DGOS-PF4 modificatif de la convention unique hospitalière	17
-	Avancées sur le monitoring à distance	18
-	Signature électronique	18
-	GT RCI en chiffres	18
VIII.	<b>Restons connectés !</b>	18
IX.	<b>La plateforme Notre-recherche-clinique lance son programme de podcasts</b>	19
X.	<b>Participer aux groupes de travail et instances adéquats pour les membres</b>	20
-	GT « CPP Ambition 2022 »	20
-	Association C.U.R.I.E - Valorisation de la recherche publique	20





# Accompagner

## VII. La filière industrielle

### Mission d'information parlementaire sur le médicament Assemblée nationale

Le Président a été auditionné le 8 février 2021 par la Mission d'information de l'Assemblée nationale sur le médicament présidée par Pierre DHARREVILLE et dont les co-Rapporteurs étaient Jean-Louis TOURAINE et Audrey DUFEU. L'audition réalisée en visioconférence était commune avec Pr Norbert IFRAH, Président de l'INCA. Les questions portaient sur **la problématique de la chaîne de développement du médicament (production, R&D, prix, production, industrialisation) dans l'objectif d'amélioration du système. Le CNCR a plaidé pour une pleine coopération entre les acteurs de la recherche, pour plus de simplification et une prise de risque financière accrue des pouvoirs publics et des industriels dans la filière R&D médicament.** Le rapport de l'Assemblée nationale mentionne un engagement par les rapporteurs de porter une nouvelle fois un amendement « visant à créer un guichet administratif commun aux CHU et CH d'un même territoire [selon la] mesure proposée par le Comité National de Coordination de la Recherche »<sup>1</sup>. Le CNCR a fait des propositions pour renforcer la coopération, dépasser les luttes de pouvoir et réformer le fonctionnement des Comités de Protection des Personnes (CPP).

### Mode opératoire Recommandations partagées Leem/CNCR/Unicancer biologie-pharmacie-imagerie

Pour rappel, les Recommandations concernent plusieurs disciplines (Imagerie, Pharmacie, Biologie) en vue **d'optimiser le remplissage des grilles suite à la prise en compte inadaptée de leur discipline en 2016.** Elles ont été rédigées et négociées **grâce à un travail commun Leem, Unicancer, CNCR.** Ces « Recommandations partagées CUH Annexe 2 » visent à **harmoniser l'utilisation de cette grille entre tous les acteurs pour valoriser les plateaux techniques.** Après près de deux ans et demi, le consensus a été obtenu pour une publication sur les sites internet et la mise à jour à venir de la FAQ de la DGOS, qui les a reçues dans leur dernière version le 2 mars 2021. La DGOS a lancé une concertation jusque mi-avril auprès des acteurs et fédérations qui n'avaient pas été parties prenantes de la rédaction initiale. **La DGOS a donné son accord en mai 2021 pour qu'elles soient intégrées dans un arrêté modificatif plutôt que mises en ligne dans sa FAQ.**

### Arrêté DGOS-PF4 modificatif de la convention unique hospitalière

A l'initiative du CNCR et de la CRI (à laquelle Unicancer s'est rattachée d'emblée, rejointe par la FEHAP et la FHP) les négociations et discussions se sont poursuivies toute l'année 2021 pour fournir le livrable d'une **nouvelle grille de l'annexe 2.1 à la DGOS intégrant toutes les recommandations partagées en Biologie, Imagerie, Pharmacie mais surtout pour intégrer l'impact des revalorisations des coûts de personnel liées au Ségur de la Santé.** Un GT ad hoc CNCR-CRI-Unicancer-FEHAP-FHP a été constitué et s'est réuni en avril et juin avec les industriels du Leem et du Snitem pour faire valoir les demandes des Etablissements de santé au vu de la mesure des impacts constatés.

Après une proposition à +30% et une contre-proposition à +25%, une position intermédiaire à +27% a été arbitrée et négociée par la DGOS avec le Snitem (qui a fait valoir la difficulté du secteur du dispositif médical à grande majorité de TPME notamment dans le contexte de mise en place du Règlement européen), puis avec le SIDIV et France Biotech. **Le Ministère de la Santé a arbitré une revalorisation en 2 temps : +20% dès la publication de l'arrêté et +7% supplémentaires en 2024.** L'arrêté modificatif en date du 28 mars 2022 a été publié le 9 avril 2022 et intègre les modifications issues des Recommandations partagées, la revalorisation Ségur en 2 temps, ainsi qu'une annexe RGPD.

Proposition n°20 du rapport d'information de la commission des affaires sociales n°4275 : [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-soc/l15b4275\\_rapport-information](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-soc/l15b4275_rapport-information)

## Avancées sur le monitoring à distance

Fin d'année 2020, suite aux échanges entre le groupe de travail piloté par le Leem avec la participation CNCR, CRI et Unicancer et le GT piloté par la CNRIPH avec des représentants de CPPs et la CNIL, **la position de la CNIL était extrêmement prudente.**

Le 23 février une nouvelle réunion a permis de relire le projet de communiqué de presse de la CNIL et le document « opérateurs » annexé qui décrit les modalités pratiques. Le communiqué de presse de la CNIL est paru le 23 avril et vise à encadrer à titre dérogatoire le monitoring à distance : **il délimite la possibilité pour le temps de l'état d'urgence sanitaire + 1 mois soit début juillet, délai qui a été repoussé. En effet le 27 septembre 2021, la CNIL a publié la mise à jour de ses recommandations temporaires autorisant le monitoring à distance des essais cliniques de manière provisoire** (à venir en 2022 mise en place des Groupes de travail CNRIPH finalisant les travaux sur la décentralisation des RIPH en France - le CNCR est sollicité dans chaque groupe).

La fenêtre de tir pour l'expérimentation est restée très limitée et sans visibilité ce qui n'aura permis de tester que quelques essais pilotes. **L'objectif serait à terme la modification des méthodologies de référence (MR).**

## Signature électronique

Suite aux difficultés remontées par les EPS, **une réunion CNCR-Leem s'est tenue le 17 mars 2021 concluant sur un accord global pour généraliser l'utilisation de la signature électronique.** Son utilisation depuis 2020 et la crise COVID a poussé le CNCR et le Leem à émettre des **recommandations partagées sur la sécurité.** Le déploiement est quasi-généralisé à l'exception de quelques EPS. Il reste une difficulté résiduelle : le principe de la définition de signature qualifiée 1 ou 1+ et de la position des laboratoires anglo-saxons sur la notion de sécurité, sachant que pour les établissements, il s'agit de la définition IDAS du règlement européen. L'intégration d'un article dans le nouveau modèle de convention unique devrait aplanir la difficulté.

## GT RCI en chiffres

Suite au départ de Sylvie DEBLOIS au 1<sup>er</sup> avril 2021, le poste de Responsable de la Filière industrielle est resté vacant faute de candidat adéquat. L'animation du GT est assurée par Marie LANG et Anne LE LOUARN. **Le GT regroupe une quarantaine de responsables de la promotion externe de CHU et CH.** L'organisation des réunions en visioconférence a permis la participation de davantage de professionnels en 2021 (jusqu'à 50 participants connectés).

## VIII. Restons connectés !

### Des services de centralisation, relais d'information...



#### Newsletter

Actualités, calendrier, bilan des actions...



#### Plateforme Emploi

Plateforme d'annonces pour les professionnels de la recherche clinique hospitalière



#### Site internet

www.cncr.fr



#### Twitter

@cncrecherche



#### LinkedIn

Comité National de Coordination de la Recherche



#### Participation à des événements nationaux

**23%**  
du trafic  
du site

## IX. La plateforme Notre-recherche-clinique lance son programme de podcasts

Qu'est-ce que la recherche clinique ? Où est-elle pratiquée ? Qui sont les professionnels qui l'encadrent ? Qui sont les patients et les volontaires ?

Pour tenter de répondre à ces questions et de donner accès à une information claire sur la recherche clinique, les acteurs clés de ce secteur, déjà à l'origine du site grand public [www.notre-recherche-clinique.fr](http://www.notre-recherche-clinique.fr), lancent un programme de podcasts. Celui-ci vise à renforcer la confiance dans la recherche, en rappeler les principes éthiques, le professionnalisme des équipes et l'importance du suivi des patients.

En 2022, le comité éditorial prévoit de développer le programme en 8 épisodes.

Au cours de l'année 2021, d'autres événements ont animé la vie du projet : tout d'abord en mars, les incendies des serveurs OVH sur lesquels le site est hébergé, ont provoqué sa mise hors ligne pendant près d'un mois, le temps que les équipes du service réactivent les connexions. Cet incident a impacté le trafic du site, mais ce dernier a retrouvé un rythme satisfaisant grâce à une promotion adéquate sur les réseaux sociaux et de nouvelles actualités mises en ligne.

A noter également la participation à l'appel à projet de l'ANR « AMI : sciences avec et pour la société ». Si cette tentative, qui avait pour but de trouver des fonds pour étendre le projet du site et soutenir financièrement les initiatives pédagogiques (programme de podcast et création de contenus animés/vidéos) et la maintenance/sécurité du site, n'a pas donné de résultats positifs, le comité éditorial reste vigilant sur des opportunités similaires.

En 2021, en résumé, le site [www.notre-recherche-clinique.fr](http://www.notre-recherche-clinique.fr) :

- a enregistré 2700 visites par mois (contre 2350 en 2020) ;
- compte 3 740 followers sur Twitter et 770 abonnés sur LinkedIn ;
- a reçu plus d'une centaine de demandes sur la boîte contact.



## X. Participer aux groupes de travail et instances adéquats pour les membres

### GT « CPP Ambition 2022 »

Le Groupe de travail de la DGS, dont le CNCR est membre depuis 2019, vise à fluidifier les relations entre les promoteurs et les CPP. Il s'est davantage structuré en 2021 avec notamment le lancement de sa newsletter en juin de la même année. Anne LE LOUARN a participé aux 4 réunions organisées et a ainsi pu diffuser des informations essentielles sur les CPP auprès des membres : mises à disposition de guides, création d'adresses contact, lignes de conduite, etc.

Le CNCR a été particulièrement actif sur le projet de décret d'application de la loi relative à la désignation aléatoire des CPP et aux nouvelles propositions de formulaire d'information et de consentement simplifié.

### Association C.U.R.I.E - Valorisation de la recherche publique

Le CNCR est membre de l'association depuis 2020. Cela se traduit par la participation au comité de programme du Congrès 2022, qui devrait proposer 3 ateliers dédiés à la « santé ». Anne Le LOUARN est également impliquée dans la Commission Innovation Hospitalière qui travaille à la production d'un logigramme sur les verrous de valorisation du Dispositif Médical.

# Expertise & formations



XI.	<b>Affaires juridiques</b>	33
-	Veille & Analyses	30
-	Conseil et soutien juridique	30
XII.	<b>Mission Europe</b>	34
-	Horizon Europe	30
-	GT Correspondants Europe Hospitaliers	30
-	Recrutement	30
XIII.	<b>Services permanents</b>	35
XIV.	<b>Audits</b>	36
XV.	<b>Formations &amp; interventions</b>	36

## XI. Affaires juridiques

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, la quotité de temps dédiée aux questions liées au droit de la recherche en santé à la veille juridique et à l'aide à la contractualisation a été augmentée de 20 à 100%.

La Responsable des Affaires Juridiques participe également aux groupes de travail des autres cellules en appui sur les questions touchant à son périmètre d'expertise. Enfin, elle participe aux groupes de travail de la Direction Générale de la Santé (DGS) et du Réseau C.U.R.I.E.

### Veille & Analyses

Les membres ont donc à disposition parmi les différents outils en ligne du CNCR des dossiers de veille juridique à jour et en 2021 des analyses concernant :

- LPR : vote de la loi, suivi & analyse des nombreux décrets d'application. (disponibles dans la rubrique juridique du site).
- Loi RIST : loi du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification.
- Loi Jardé, Règlements européens, réglementation CPP.

### Conseil et soutien juridique

La Responsable de la Mission affaires juridiques, Anne LE LOUARN, accompagne les membres en faisant la demande, pour tout ce qui concerne la rédaction et le montage de conventions ; elle apporte son expertise sur les stratégies de partenariat et de valorisation.

Ainsi, en 2021, 35 dossiers de conseil juridique ont été ouverts (contre 22 en 2020), 24 établissements ayant fait la demande d'une expertise.

Elle apporte également son expertise aux représentant des établissements au sein de la Filière industrielle ou à des projets structurants en recherche en Santé, comme D2C (Drug Discovery Center).



Scannez le QR code pour accéder au contenu de la Mission affaires juridiques



## XII. Mission Europe

### Horizon Europe

La Mission Europe du CNCR a connu de grands changements en 2021 avec tout d'abord la fin du programme Horizon 2020, qui a laissé la place à son successeur « Horizon Europe ». L'équipe a ainsi travaillé au panorama de la participation des EPS à H2020, dont les résultats seront diffusés en 2022, ainsi qu'à la structuration et à la budgétisation du programme, notamment à travers la préparation d'une nouvelle offre de formations.

### GT Correspondants Europe Hospitaliers

Le Groupe des Correspondants Hospitaliers s'est réuni 2 fois par visio-conférence, contexte pandémique oblige, ce qui a permis le maintien des échanges et du soutien aux équipes dans les établissements. Lors des GT, le CNCR diffuse des outils en lien avec les questionnements du Groupe, l'agenda des événements Europe et le suivi des AAP.

### Recrutement

En novembre 2021, Séverine ABRAMATIC a rejoint le CNCR à 100% en tant que Responsable de la Mission Europe. Elle remplace Benjamin GUIOT (parti du CNCR en janvier 2022) dans sa fonction Europe.



Scannez le QR code pour accéder au portail Europe sur le site du CNCR.

Séverine ABRAMATIC aura pour mission le pilotage du GT CEH, le suivi des actualités Europe et leur bonne diffusion au sein du Groupe et de la communauté de membres du CNCR et la coordination des partenariats et des formations Europe.

## XIII. Services permanents

Le CNCR est toujours à l'écoute de ses membres pour leur apporter son expertise sur les points suivants, en addition de tous ceux développés plus haut :

- Hotline des cellules sur leurs sujets d'expertise ;
- Accompagnement dans le dispositif CUH ;
- Etudes de positionnement national à la demande ;
- Unification des adresses dans Web of Science (WoS)...

## XIV. Audits

Le CNCR propose à ses membres une offre d'audit organisationnel des structures de recherche (DRCI, Directions de la recherche, plateforme d'appui à la recherche, selon le périmètre souhaité). Lors de ces missions, une partie de l'équipe du CNCR se déplace dans l'Etablissement après élaboration d'un cahier des charges et signature d'un accord de confidentialité pour rencontrer les personnels et évaluer les points forts / marges de progression et formuler des recommandations et propositions d'amélioration. Ces rendez-vous sont toujours l'occasion de créer des contacts chaleureux et d'établir ensemble de nouvelles lignes stratégiques concrètes et applicables pour les EPS.

En juin 2021, Marie LANG a procédé à la restitution orale des résultats de l'audit organisationnel de la Direction de la recherche du CHR de Metz-Thionville devant l'ensemble des personnels concernés.

## XV. Formations & interventions

3 des 4 cellules opérationnelles du CNCR sont engagées dans des offres de formation sur leurs différents sujets grâce à des partenariats. Le CNCR a ainsi continué à proposer des formations en 2021 en adaptant les formats au contexte sanitaire :

- Formation flash CHU de Toulouse : financement de la recherche, métiers de la recherche, l'industriel promoteur, données massives en santé, financements européens.
- Europe : « Démarches réglementaires dans les essais cliniques », les 28 et 29 juin 2021, 73 participants.
- EHESP : 24 au 26 novembre à Rennes ;
- Intervention d'Anne LE LOUARN à la 10<sup>ème</sup> journée du GIRCI Grand Ouest « Valoriser sans s'opposer » le 29 juin 2021.



# Indicateurs

D'une année sur l'autre, l'équipe du CNCR se fixe des objectifs, dans la continuité des actions menées et en cohérence avec les attentes identifiées des membres du GCS. Elle évalue également l'atteinte des objectifs fixés l'année précédente, dans un objectif de transparence, mais également pour faire le point sur les changements de stratégie adoptés. Le contexte de crise sanitaire a, malgré tout les efforts de l'équipe, ralenti ou annulé certains projets.

## Bibliométrie



### ATTEINTS EN 2021

- Publication des fiches thématiques et du rapport détaillée « Cancérologie en France » : **atteint**
- Publication du rapport « Production scientifique des CH » en 2021 : **en cours**
- Partenariat Hcéres : finalisation rapport OST. : **atteint**



### OBJECTIFS POUR 2022

- Lancement d'une analyse sur la recherche en « Brain Health » en France.
- Mettre en lumière la recherche dans les établissements publics de santé :
  - Publication du rapport « La recherche dans les CH »
  - Chiffres clés des CHU.

## Communication



### OBJECTIFS POUR 2022

- Soutenir tous nos membres dans leur activité de recherche
  - Organisation de petits déjeuners de présentation des offres du CNCR



## Filière Industrielle



### ATTEINTS EN 2021

- MO « recommandations partagées » CUH Annexe 2 : publication et mises en place de 4 formations : **atteint**
- Groupe de travail Ségur de la santé : parvenir à une revalorisation de la CUH principalement sur les TEC, IRC, Temps médical : **atteint**
- Manuel « centre d'excellence » : élaboration d'un premier draft. : **en cours**
- Groupe de travail Centre Territorial de Recherche : présentation des avancements et conclusions du GT aux Conférences CH. : **annulé**
- Monitoring à distance : lancement d'une phase pilote avec cahier d'exigences : **atteint**
- Développement d'un module de formation en e-learning sur la CUH et ses annexes en partenariat avec le Leem. : **annulé**



### OBJECTIFS POUR 2022

- Favoriser l'emploi en recherche dans les EPS
  - Création d'une CVthèque sur le site du CNCR
- Recrutement d'un responsable Filière industrielle

## Europe



### ATTEINTS EN 2021

- Recrutement de la Responsable Mission Europe : **atteint**
- Formation : maintien avec nos partenaires d'un rythme élevé en proposant au moins 6 formations dans l'année : 2 journées démarches réglementaires essai clinique : **atteint 30%**
- Horizon Europe : lancement d'une veille pendant la période de lancement des AAP : **atteint**
- Bilan H2020 : publication d'un bilan chiffré de la participation des EPS français au programme : **en cours** (annonce des derniers lauréats H2020 en 2022)



### OBJECTIFS POUR 2022

- Mise en place du marché « Prestation Montage et Gestion de projet » (S1)
- Formation : maintien d'un rythme élevé en proposant au moins 3 formations dans l'année avec nos partenaires (S3)
- Bilan H2020 : publication d'un bilan chiffré de la participation des EPS français au programme (S2)
- Développement du réseau d'influence des EPS sur les programmes Européens (EU4health, Horizon Europe) y compris à travers de nouveaux outils comme par exemple MIFJC (P1/P2)
- Animation : 3 réunions + outils (fiches pratiques) (A1/A2)

## Affaires Juridiques



### ATTEINTS EN 2021

- Lancement d'une campagne de communication sur l'offre de service de la Mission Affaires Juridiques : **atteint**
- Doubler le volume d'offres de conseils réalisés par rapport à 2019. : **Augmentation de 59%**
- Apporter un soutien aux appels à projet RHU : veille et communication. **Transmission auprès des établissements demandeurs et décryptage des appels à projet**



### OBJECTIFS POUR 2022

- Maintenir/dépasser le nombre d'offres de conseils réalisés auprès des établissements de santé membres.

# 2.

## Gouvernance & budget

### I. Le GCS CNCR

Groupement de coopération sanitaire de moyens de droit public dans le domaine de la recherche et de l'innovation, le CNCR est soumis à la double contrainte du principe de spécialité des GCS, qui détermine juridiquement le champ de ses missions, et de l'utilisation optimale de ses ressources issues des deniers publics et dont il rend compte à ses membres.

Le GCS « Coordination Nationale des Établissements Publics de Santé en matière de Recherche et d'innovations médicales » est une personne morale de droit public. Le Comité National de Coordination de la Recherche (CNCR), sans personnalité morale, préexistait au Groupement depuis 2005, associant les trois conférences (Directeurs Généraux de CHU, présidents de CME de CHU, Doyens d'UFR Médecine) et la Fédération Hospitalière de France. Depuis avril 2014, la gouvernance associe les 6 Conférences nationales de CHU et de CH.

Le siège du Groupement est à la Fédération Hospitalière de France, soit 1bis, rue Cabanis 75993 Paris Cedex 14.

L'objet du Groupement est de « faciliter, développer ou améliorer l'activité de ses membres » selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives aux GCS et dans le cadre des missions confiées aux CHR-CHU en matière de soin, enseignement et recherche-innovation et notamment des programmes hospitaliers de recherche clinique (PHRC). Toutes les disciplines médicales peuvent être concernées par la coopération, dès lors qu'il s'agit de recherche.

### II. Les membres du CNCR

Le CNCR rassemble les 32 CHR-CHU du territoire national ainsi que, depuis l'approbation de l'avenant à la convention constitutive le 25 août 2015 par l'ARS, 33 établissements non-universitaires investis en recherche.

#### Les Centres Hospitaliers Universitaires et Régionaux

L'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille

L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris

Le Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens

Le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon

Le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux

Le Centre Hospitalier Universitaire de Brest

Le Centre Hospitalier Universitaire de Caen

Le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand

Le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon

Le Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France

Le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble

Le Centre Hospitalier Universitaire de Lille

Le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges

Le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier

Le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy

Le Centre Hospitalier Universitaire de Nantes

Le Centre Hospitalier Universitaire de Nice

Le Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes

Le Centre Hospitalier Universitaire de Pointe-à-Pitre

Le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers

Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes

Le Centre Hospitalier Universitaire de Rouen

Le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne

Le Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg

Le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse

Le Centre Hospitalier Universitaire de Tours

Le Centre Hospitalier Universitaire de la Réunion

Le Centre Hospitalier Régional de Metz Thionville

Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans

Les Hospices Civils de Lyon

## Les Centres Hospitaliers et Spécialisés

Centre Hospitalier Départemental De Vendée

Centre Hospitalier De Versailles

Centre Hospitalier Intercommunal De Créteil

Centre Hospitalier Métropole Savoie

Centre Hospitalier Bretagne Sud

Centre Hospitalier De Mulhouse

Centre Hospitalier Sud Francilien

Groupe Hospitalier Du Havre

Centre Hospitalier De Saint Nazaire

Centre Hospitalier De Beauvais

Centre Hospitalier Public Du Cotentin

Établissement Public De Santé Mentale De Ville-Evrard

Centre Hospitalier Sud Essonne Dourdan-Étampes

Groupe Hospitalier La Rochelle - Ré - Aunis

Groupe Hospitalier Public Du Sud De L'Oise

Centre Hospitalier Intercommunal De Toulon La Seyne Sur Mer

Centre Hospitalier Du Mans

Centre Hospitalier De Sainte-Anne

Centre Hospitalier Annecy Genevois

Hôpitaux Civils De Colmar

Centre Hospitalier De Cholet

Centre Hospitalier Rene Dubos De Pontoise

Centre Hospitalier De Mont-De-Marsan

Centre Hospitalier National D'ophtalmologie Des Quinze-Vingts

Centre Hospitalier Du Rouvray Sotteville-Les-Rouen

Centre Hospitalier De Melun

Centre Hospitalier Émile Roux Du Puy-En-Velay

Centre Hospitalier De Valenciennes

Centre Hospitalier Spécialisé De Charles-Perrens

Centre Hospitalier De Saint-Brieuc

Centre Hospitalier D'Aix-Pertuis

Centre Hospitalier D'Avignon

Hôpitaux De Chartres

Le CNCR s'appuie également  
sur ses membres associés :

**aviesan**

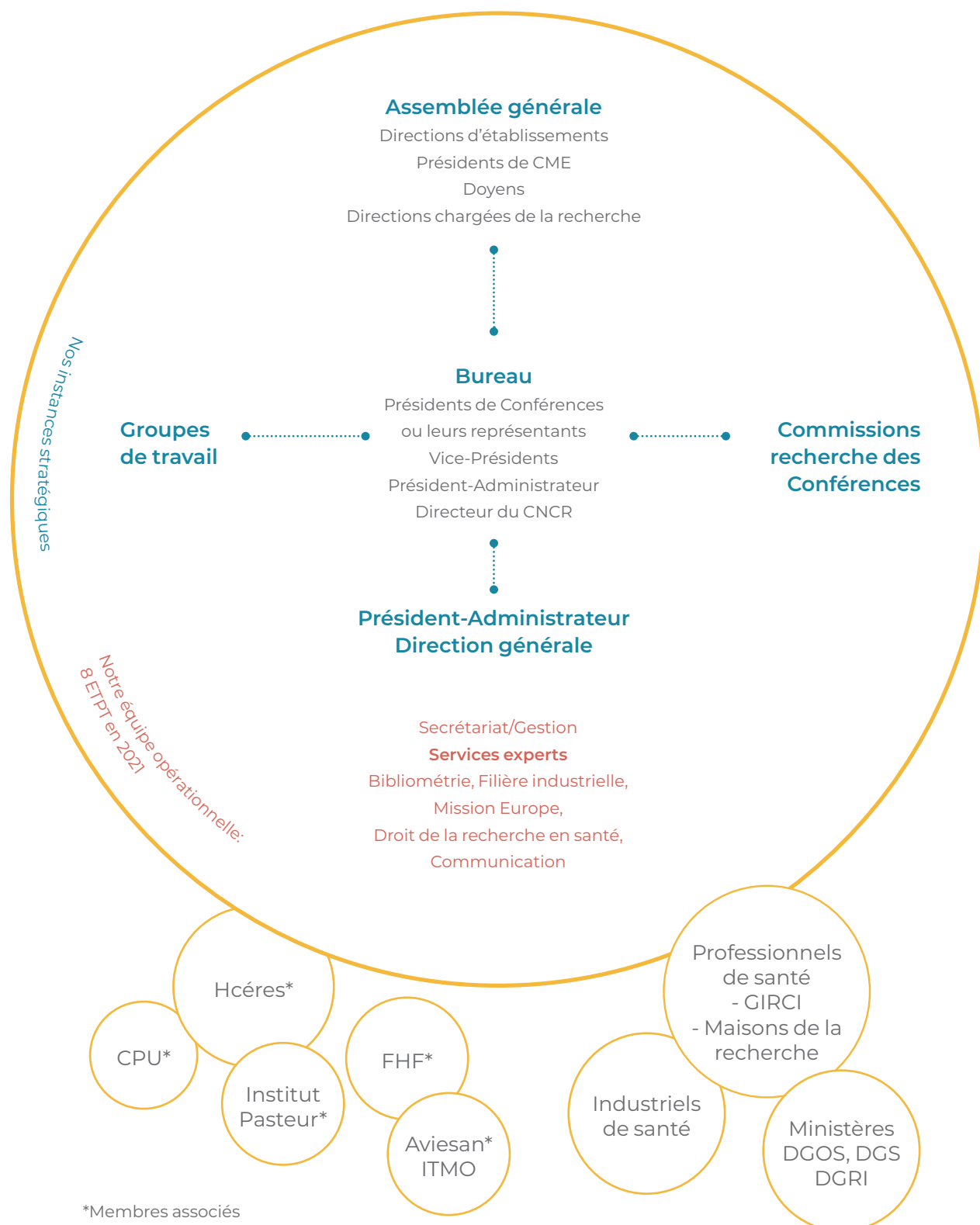
alliance nationale  
pour les sciences de la vie et de la santé



(depuis le 16 juin 2020).

### III. La gouvernance du CNCR

Le CNCR dispose d'une gouvernance originale s'appuyant sur les membres CHR&U et CH&S et les 6 Conférences nationales. Selon un schéma classique, la gouvernance du CNCR associe une instance délibérative - son Assemblée générale ; un Bureau - représentatif des 6 Conférences nationales et instance stratégique décisionnelle et la Commission Recherche Interconférences.



Les différentes instances du CNCR se sont réunies à plusieurs reprises en 2021, malgré le contexte de la crise sanitaire, qui a limité le nombre de réunions par rapport aux années précédentes.

- Bureau : 18 février, 22 avril, 23 septembre, 2 décembre 2021
- Assemblée Générale : 21 janvier (suite au report de l'AG d'automne 2020 pour l'adoption du Budget prévisionnel 2021), 3 juin et 14 octobre 2021

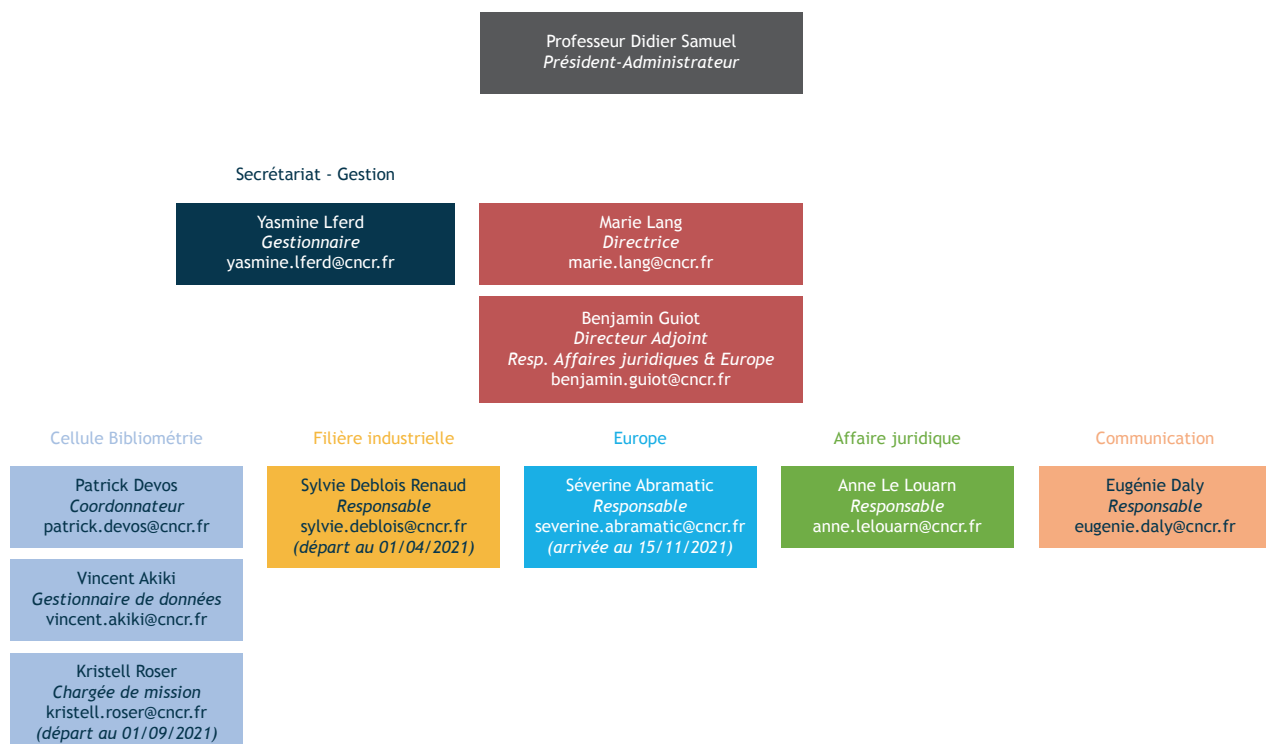
La Commission Interconférences ne s'est pas réunie en 2021 mais le travail en inter-Conférences est permanent au sein du Bureau et par échanges dématérialisés sur les grands sujets en cours (MERRI, LPPR...).

A l'issue des élections professionnelles du 6 décembre 2018 dans la FPH, un CTE a été mis en place au premier trimestre 2019. Dr Guillaume BANNEAU du Syndicat SNSH a été élu Secrétaire du CTE, Dr Gaël BELLINOT est l'autre membre titulaire du CTE.

Trois réunions se sont tenues les 21 janvier, 3 juin et 14 octobre en amont de l'Assemblée générale.

## IV. L'équipe opérationnelle du CNCR

L'équipe auprès du Président-Administrateur a représenté, sur l'année 2021, un total maximal de 9 personnes pour un équivalent de 9,2 ETPT.



Il est à noter 2 départs dans l'équipe du CNCR en 2021 et une arrivée :

- Séverine Abramatic, arrivée le 15 novembre 2021.
- Kristell Roser, départ au 1<sup>er</sup> septembre 2021 à l'issue de son contrat et non remplacée
- Sylvie Deblois, départ au 1<sup>er</sup> avril 2021 encore non remplacée

## V. Gestion et activités courantes du GCS

### A. La dématérialisation et le télétravail :

Malgré des départs, non remplacés pour certains, et une réorganisation dans l'équipe, le premier poste de dépenses reste le personnel.

On constate également une augmentation des dépenses de communication (+39%). Le GCS s'est enrichi en actions de communication de grande envergure comme la refonte du site internet.

L'année 2021, a montré un ancrage fort en matière de dématérialisation des outils de gestion, ainsi qu'une bonne organisation en télétravail et des missions adaptées au format vidéo dans le contexte pandémique. De ce fait, le poste « Missions » a encore diminué considérablement (-67%).

### B. Répartition par nature de dépenses, sur l'année 2020

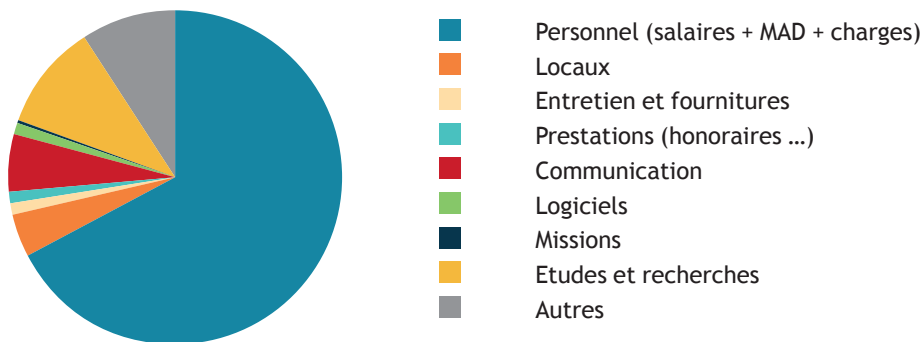
NATURE DES DEPENSES	COÛT	NOMBRE DE MANDATS	%
Personnel (salaires + MAD + charges)	730 462,04 €	154	36
Local	44 274,10 €	21	5
Entretien et fournitures	11 758,40 €	84	20
Prestations (honoraires ...)	10 511,46 €	10	2
Communication	61 088,86 €	22	6
Logiciels	62 064,15 €	44	10
Missions	2 837,47 €	62	15
Etudes et recherches	237 180,00 €	8	2
Autres	97 902,80 €	19	4
<b>TOTAL</b>	<b>1 082 404,69 €</b>	<b>424</b>	<b>100</b>

### Nombre de mandat par poste de dépense en 2020 & 2021



Les actes de gestion réalisés pour l'année 2021 sont majoritairement ceux liés au personnel (36%) et à l'entretien et fournitures (20%).

## Nature des mandats en 2021



La part la plus importante des dépenses reste les charges liées aux personnels qui représentent plus de la moitié du budget alloué (67%).

## VI. Le financement

### Tableau des effectifs

Dans le cadre de l'EPRD 2021 tel que soumis aux membres et voté par l'Assemblée générale du CNCR, il a été prévu le tableau des effectifs suivants qui ont été réduits en 2021 en :

TABLEAU DES EFFECTIFS		
Pour information de l'organe délibérant		
PERSONNEL CNCR 2021	QUOTITÉ (HOMME.MOIS)	SITUATION ADMINISTRATIVE
Directrice	12	CDD
Directeur adjoint	12	CDD
Assistante de gestion financière	12	CDD
Responsable filière industrielle	6	MAD
Chargée de mission juridique	12	MAD
Coordonnateur cellule bibliométrie	2,4	MAD
Responsable cellule bibliométrie	12	CDD
Chef de projet Bibliométrie (2)	12	CDD
Chargée de communication	12	CDD
Responsable cellule Europe	3,6	MAD
Agent Comptable (indemnités)		
<b>TOTAL ETPT</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Total brut chargé 2021 = 800 000 €</b>		

Il ressort que la masse salariale baisse légèrement à 8 ETPT en 2021 pour 800 000 € de crédits votés par l'organe délibérant.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des équivalents temps pleins travaillés, au sein du CNCR, en 2016, 2017, 2018 et 2019, 2020, 2021 et 2022 (crédits votés par l'organe délibérant).

PERSONNEL CNCR	SITUATION ADMINISTRATIVE	ETPT 2016	ETPT 2017	ETPT 2018	ETPT 2019	ETPT 2020	ETPT 2021	ETPT 2022
Directrice	CDD	1	1	1	1	1	1	1
Directeur adjoint	CDD	1	1	1	1	1	1	1
Assistante de direction	CDD	0,5	1	1	1	1	0	0
Assistante de gestion financière	CDD	0,33	1	1	1	1	1	1
Responsable filière industrielle	CDD	1	0,25	0	0	0	0	0
Responsable filière industrielle	MAD	0,01	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Chef de projet filière industrielle	CDD	1	1	1	1	1	0	0
Responsable des affaires juridique	MAD	0	0,1	0,1	0,2	0,2	1	1
Coordonnateur cellule bibliométrie	MAD	0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Responsable cellule bibliométrie	CDD	1	1	1	1	1	1	1
Chef de projet Bibliométrie	CDD	0	0,66	1	1	1	1	1
Responsable de la communication	CDD	1	1	1	1	1	1	1
Responsable cellule Europe	MAD/CDD	0	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1
Chargé de mission auprès du Président-Administrateur	MAD	1	1	0	0	0	0	0
Chargé de mission auprès de la directrice	MAD	0,1	0	0	0	0	0	0
Agent Comptable								
<b>TOTAL ETPT</b>		<b>7,94</b>	<b>10,01</b>	<b>9,1</b>	<b>9,2</b>	<b>9,2</b>	<b>8</b>	<b>8,7</b>
<b>COUT TOTAL ESTIMÉ</b>		<b>824 650</b>	<b>946 500</b>	<b>735 000</b>	<b>770 000</b>	<b>770 000</b>	<b>800 000</b>	<b>800 000</b>

## Exécution budgétaire 2021 :

Le plan de financement pluriannuel, tel qu'il avait été envisagé en janvier 2015 et mis en œuvre les années suivantes, prévoyait un panachage des recettes à partir d'un fonds d'amorçage (1 M€ annuel sur 3 ans 2015-2017 selon le courrier de la ministre) puis un relais progressif pris par les seules cotisations des membres et un développement de prestations tarifées vers l'extérieur (scénario abandonné depuis en raison la nouvelle réglementation sur les GCS).

En 2018, le débasage de la ligne MERRI/DRCI à hauteur de 1 M€ s'est arrêté laissant les cotisations des membres financer à 100 % le CNCR en cohérence avec la volonté des membres et de toutes les conférences.

En cohérence avec cette programmation, les cotisations s'élèvent depuis 2020 à 30 000 € pour les CHU/CHR et 8 000 € ou 3 000 € pour les autres établissements bénéficiant ou non de la dotation socle des MERRI (voir détail de la répartition des dépenses et des recettes ci-après).

L'EPRD a légèrement augmenté en 2021, à 1,1 M€ (hors Chaire de management de 96 000€ et ventilation détaillée ci-dessous). Cependant en exécution budgétaire, les dépenses ont été limitées à 1,031 M€ en raison de la diminution liée à la masse salariale.



## Perspectives et prévisions budgétaires du CNCR 2021

Le tableau, ci-dessous, décrit le bilan de l'exécution budgétaire de 2016 à 2021 ainsi que l'estimation des recettes et des dépenses du CNCR à horizon 2022 afin de viser l'équilibre.

Le niveau des cotisations estimé des CHU/CHR, visant à permettre au CNCR d'atteindre cet équilibre économique, serait donc de 8 000 € en 2017, 15 000 € en 2018, 25 000 € en 2019 et enfin 30 000 € en 2020 et donc 2021 avec un maintien en 2022 (deux CH ayant quitté le CNCR en 2021 mais l'équilibre sera retrouvé, la masse salariale ayant été réduite dans les faits par rapport à l'estimation initiale-

ment prévue). Ces hypothèses de travail se confirment si, d'une part, le CNCR maintient le niveau actuel de ses décaissements (en baisse tendancielle depuis 3 ans) pour arriver, à missions inchangées et périmètre constant, à 1,15 M€ à terme et, d'autre part, si les cotisations des établissements membres sont honorées dans l'année civile. A ce jour, les cotisations des membres en 2021 n'ont pas été totalement encaissées et il reste 157 000€ de cotisations non encore honorées.

En outre, le nombre estimé de Centres hospitaliers membres du CNCR, sur la période, ainsi que le montant des cotisations des établissements non universitaires, ci-dessus, sont explicités dans le tableau suivant :

BILAN 2016-2020 ET PRÉVISIONS D'EXÉCUTION 2019 À 2022							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>1. Fonds de roulement au 1/01</b>	390 034	608 299	820 535	341 655	171 155	295 050	325 050
<b>2. Encaissements</b>							
Fonds d'amorçage DGOS/ARSIF	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	0
cotisations CHU et CHR	256 000	256 000	480 000	800 000	960 000	960 000	960 000
cotisations CH avec MERRI	60 000	69 000	100 000	140 000	192 000	232 000	240 000
cotisations CH sans MERRI			24 000	24 000	27 000	15 000	6 000
Autres recettes	0	51 086	0	0	0	0	0
Formations (EHESP et autre)	444	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
<b>A. TOTAL ENCAISSEMENTS</b>	<b>1 316 444</b>	<b>1 381 086</b>	<b>609 000</b>	<b>969 000</b>	<b>1 184 000</b>	<b>1 212 000</b>	<b>1 211 000</b>
<b>3. Décaissements et engagements</b>							
<b>B. TOTAL DÉCAISSEMENTS</b>	<b>1 098 179</b>	<b>1 168 850</b>	<b>1 087 880</b>	<b>1 139 500</b>	<b>1 060 105</b>	<b>1 182 000</b>	<b>1 243 000</b>
<b>4. Impact sur FDR</b>	218 265	212 236	-478 880	-170 500	123 895	30 000	-32 000
<b>5. Fonds de roulement 31/12</b>	608 299	820 535	341 655	171 155	295 050	325 050	293 050
<b>6. Couverture des salaires par le FDR pour 2 mois</b>	470 857	662 785	219 155	42 822	166 717	191 717	159 717

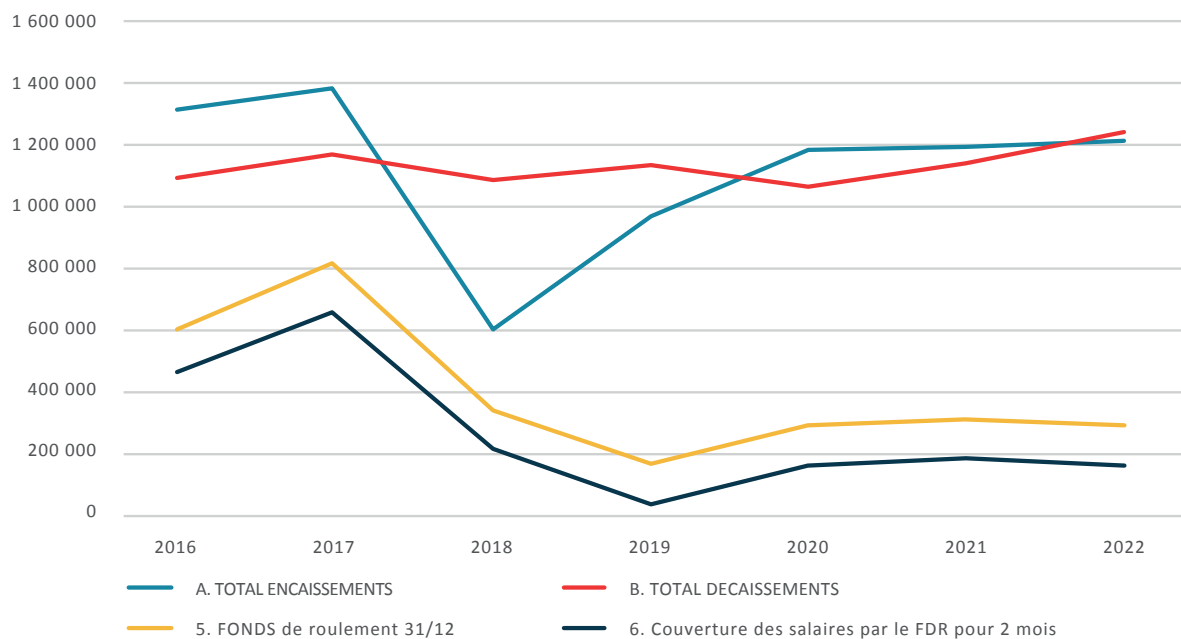
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2021
Cotisations des CHU/CHR	8 000	8 000	15 000	25 000	30 000	30 000	30 000
Recettes CHU/CHR estimées	256 000	256 000	480 000	800 000	960 000	960 000	960 000
Nombre de CH et CHS estimé avec MERRI			20	20	24	29	30
Cotisations des CH et CHS estimée avec MERRI			5 000	7 000	8 000	8 000	8 000
Recettes CH et CHS estimées avec MERRI			100 000	140 000	192 000	232 000	240 000
Nombre de CH et CHS estimé sans MERRI			8	8	9	5	2
Cotisations des CH et CHS estimée sans MERRI			3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Recettes CH et CHS estimées sans MERRI			24 000	24 000	27 000	15 000	6 000

Les variables suivantes ne peuvent pas, comme rappelé chaque année, être estimées avec certitude dans le temps pour les raisons suivantes :

- Nombre de Centres hospitaliers et Centres hospitaliers spécialisés adhérant au CNCR et le montant de leurs cotisations votées par l'Assemblée générale ;
- Autres recettes possibles compte tenu des récentes restrictions appliquées aux GCS en matière de prestations de services ;
- Maintien du rythme du paiement, sur l'année en cours, des cotisations des membres compte tenu de l'impact sur la trésorerie et le fonds de roulement.

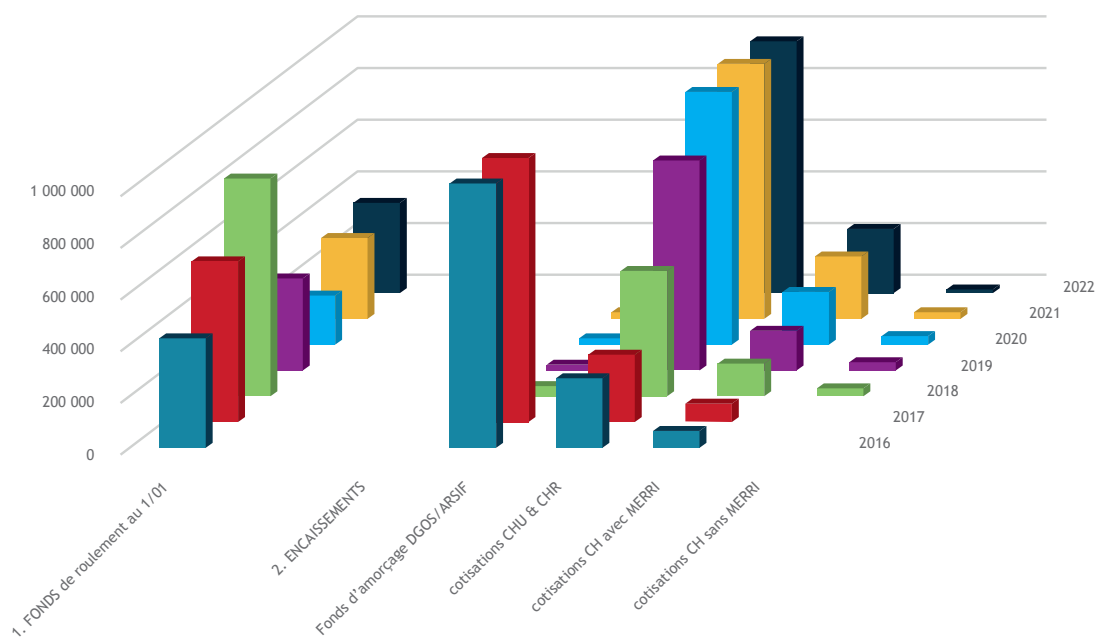
## Evolution des recettes et des dépenses estimées et impact sur le fonds de roulement

Le graphique présente ainsi, sur les bases décrites ci-dessus, les trajectoires suivantes :

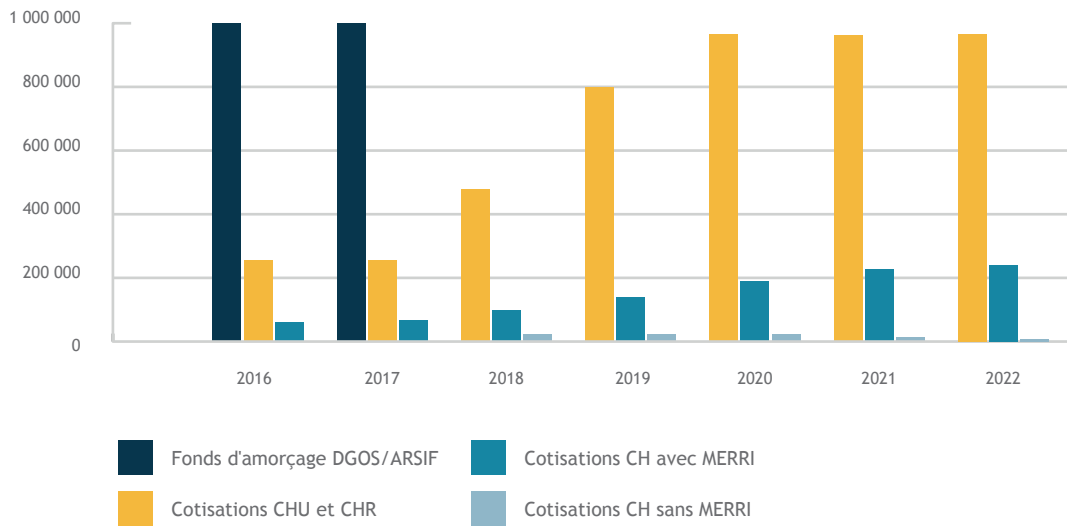


Bilan 2016-2018 et prévisions d'exécution 2020 à 2021

La répartition dans le temps des apports et des différentes recettes envisagées serait, si ces hypothèses de travail se confirment et si les membres en sont d'accord, la suivante :



Fonds de roulement et évolution des recettes du CNCR de 2016 à 2021



*Estimation de l'évolution des recettes CNCR 2016 à 2022 (en euros)*



MAI 2021  
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 DU CNCR

WWW.CNCR.FR  
CONTACT@CNCR.FR



CNCR

COMITÉ NATIONAL DE COORDINATION  
DE LA RECHERCHE

1, bis rue Cabanis  
75014 Paris  
[www.cncr.fr](http://www.cncr.fr)